



LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIÈRES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012
POUR QUE **JUSTICE** SOIT FAITE



ASF Canada

Page couverture:

Témoignage au procès de Pedro Pimentel Ríos, condamné pour sa participation au massacre de Las Dos Erres, 27 février 2012, Guatemala.
Photo de Gregory Krupa, coopérant volontaire d'ASF. ©Avocats sans frontières Canada

©Avocats sans frontières Canada pour toutes les photos de ce rapport

Table des matières

Mot du président et du directeur général	3
Les 10 ans d'Avocats sans frontières Canada	5
Les axes d'intervention d'ASFC	8
Droits civils et politiques	9
Droits économiques, sociaux et culturels	10
Litige stratégique	11
Accès à la justice	13
Justice internationale	14
Programmes de formation	15
Colombie	15
Haïti	16
Guatemala	17
Canada	18
Les programmes	19
Programme Colombie	20
Programme Haïti	22
Programme Guatemala	24
Les activités d'engagement du public	26
Équipe ASFC	27
Les membres du Conseil d'administration	28
Les membres de l'équipe du siège	28
Les stagiaires d'ASFC	29
Les coopérants volontaires	30
Réseau universitaire d'ASFC	31
Les bénévoles d'ASFC	32
Remerciements	32
Information financière	33
États financiers audités	34
Principaux contributeurs	35
Spectacle bénéfice d'ASFC 2012	35
Remerciements donateurs	36

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis l'époque où les bâtisseurs ont dû tout inventer et tout mettre sur pied, de l'organisation à la programmation en passant par le financement.

Et ce chemin a été ponctué d'accomplissements, ce qui est encore plus vrai pour la dernière année.

Mot du président et du directeur général

10 années au service de la justice et des droits humains pour les plus vulnérables partout dans le monde. 10 ans de solidarité internationale qui s'est concrétisée grâce à des centaines de personnes: bénévoles, coopérants, partenaires locaux, personnel local ou au siège à Québec. Voilà ce que nous soulignons au moment où est publié ce rapport.

Avocats sans frontières Canada (ASFC) a connu une croissance remarquable au cours de ces 10 ans. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis l'époque où les bâtisseurs ont dû tout inventer et tout mettre sur pied, de l'organisation à la programmation en passant par le financement. Et ce chemin a été ponctué d'accomplissements, ce qui est encore plus vrai pour la dernière année.

Le présent rapport d'activités, qui couvre la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, met en effet la table de belle façon pour cet anniversaire puisqu'il fait état de **résultats concrets** qui constituent autant d'illustrations de l'impact d'ASFC sur le terrain.

En matière de **lutte contre l'impunité**, la dernière année a été fertile en succès éclatants devant les tribunaux. Au Guatemala, le tribunal a condamné quatre militaires pour leur participation au massacre de plus de 200 civils de la communauté de Las Dos Erres en 1982, décision confirmée en appel. Un cinquième militaire a été condamné à l'issue d'un autre procès relatif à ce même massacre. Plus encore: le général Efraín Ríos Montt, qui dirigeait le pays à l'époque de ce massacre, a été arrêté et accusé de génocide. Il fait aujourd'hui face à la justice. En Colombie, l'ancien chef des services de sécurité Jorge Noguera a été condamné pour sa participation à des activités criminelles –dont un meurtre– aux côtés des paramilitaires alors que l'ancien colonel Luis Alfonso Plazas Vega a été condamné à titre de responsable de disparitions forcées au cours de l'assaut du palais de justice de Bogotá en 1985.

Ces victoires ont été obtenues par les partenaires locaux d'ASFC avec l'appui actif et tangible de notre équipe.

Dans le domaine des services visant à favoriser l'**accès à la justice**, le centre de justice de proximité établi par ASFC au camp de déplacés du Champ de Mars à Port-au-Prince, de même que les équipes mobiles desservant d'autres zones où se trouvent plusieurs camps de déplacés, ont permis à des centaines d'Haïtiennes et d'Haïtiens de recevoir gratuitement des services d'aide juridique et d'assistance judiciaire de première ligne. Ces services sont offerts par des intervenant(e)s, des avocat(e)s et des juristes haïtien(ne)s avec l'appui concret d'ASFC.

Vous pourrez en lire plus sur ces résultats et bien d'autres dans les pages qui suivent.

Nos programmes ont été mis en œuvre dans un contexte particulièrement agité au cours de la dernière année. Outre les bouleversements qu'ont connus les pays où nous intervenons, certaines tendances globales sont préoccupantes. Il en est ainsi des attaques contre les organisations de la société civile et les défenseurs des droits humains, y compris de la part des autorités, et de la remise en cause des principes de la primauté du droit notamment dans la foulée d'adoption de mesures dites de sécurité.

Dans ce contexte, l'action d'ASFC est plus pertinente que jamais.

Or, les impacts du contexte économique actuel se font sentir sur une organisation comme la nôtre. On l'aura compris: ASFC, comme les autres ONG, travaille dans des conditions difficiles, particulièrement du côté financier. Nous continuons de gérer avec une rigueur exemplaire les fonds qui nous sont confiés et de maximiser les résultats obtenus compte tenu des budgets disponibles, mais la diversification de nos bailleurs de fonds est devenue une grande priorité.

En ce sens, l'appui de nos donateurs et partenaires est plus que jamais indispensable. Nous profitons de cette occasion pour les remercier du geste de fraternité qu'ils posent en contribuant à la cause d'ASFC. Il en est de même pour les artisans de l'organisation –ces bénévoles, coopérants, partenaires locaux et membres du personnel local ou du siège– qui rendent possible notre action. À toutes celles et ceux qui, avec cœur et compétence, permettent à ASFC d'accomplir sa mission: merci!



Miguel Baz
Président



Pascal Paradis
Directeur général



2002 Au printemps, Me Dominique-Anne Roy rencontre le président d'ASF France et rentre à Québec avec l'idée d'y démarrer une antenne du mouvement Avocats sans frontières. Une poignée d'avocat(e)s se joignent à l'initiative pendant l'été. Le 23 octobre, Mes Roy, Pierre Brun et Pascal Paradis, les trois membres fondateurs, incorporent l'association sous le nom « Avocats sans frontières Québec ».

2003 Les premières missions de coopération internationale ont lieu au printemps en collaboration avec des collègues d'ASF France. Les premiers coopérants volontaires d'ASFC partent en Afghanistan, au Nigeria, en Colombie et au Sierra Leone pour des mandats court terme. ASFC contribue activement au renversement de la condamnation de la jeune Nigériane Amina Lawal à être lapidée à mort pour avoir eu un enfant hors des liens du mariage.

Les 10 ans d'Avocats sans frontières Canada!

«Il y a déjà 10 ans, j'ai été comme bien d'autres par la suite séduit par la possibilité de faire une différence pour ces personnes aux prises avec des régimes répressifs, de lutter contre l'impunité, de seconder des avocates et avocats qui n'abandonnent pas la lutte pour la sauvegarde des droits humains.

J'en suis ressorti bouleversé, changé, grandi et meilleur. Lorsque l'on part en Afrique pour défendre une jeune femme condamnée à mort par lapidation, notre univers feutré de juriste canadien éclate. Les pieds dans la poussière brûlante ou debout dans une cour de justice présidée par neuf juges islamiques, l'on comprend cet ailleurs qui, sur nos écrans HD, n'évoque souvent qu'incompréhension. Lorsque j'ai rencontré cette jeune femme démunie, lorsque j'ai eu le privilège de côtoyer et appuyer l'avocate nigériane qui la défendait au risque de sa propre vie, je fus fier d'être avocat.

Aujourd'hui, cette fierté ne m'a pas quitté. Le petit groupe s'est transformé en une organisation surprenante d'efficacité, de dévouement et d'ingéniosité. L'engagement total de mon ami Pascal Paradis y fut pour beaucoup et je lui rends ici hommage. Le passage de l'idée à l'action, de l'action à l'organisation puis à la consolidation ne fut pas le fruit du hasard, mais d'un travail dont l'intensité ne fut égalée que par la compétence et l'intelligence des femmes et hommes qui y ont pris part. Je rends donc également hommage à toutes ces personnes qui, nombreuses, ont participé à cette aventure et qui continuent de le faire par amour et par conviction.»

Maître Pierre Brun,
membre fondateur d'ASFC

2004 ASFC obtient sa première subvention programmatique d'un bailleur institutionnel: l'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuie le programme 2004-2005 de formation et de protection des avocats défenseurs en Colombie. ASFC est gérée par un conseil d'administration et un comité de direction entièrement bénévoles. Mise en ligne du premier site Internet.

2005 Les activités sur le terrain s'intensifient avec une quinzaine de missions principalement en Afghanistan, en Colombie et au Nigéria. ASFC organise sa première grande activité d'engagement du public au Canada, le séminaire d'un jour «Colombie 2005, profession avocat: portrait de la situation» qui a lieu à Montréal. L'organisation ne dispose toujours pas d'un bureau ni d'équipements mais compte sur un premier appui à temps complet: Me Pascal Paradis devient directeur général.

2006 L'honorable Claire L'Heureux-Dubé, juge retraitée de la Cour suprême du Canada, devient présidente d'ASFC. ASFC conclut un partenariat avec le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) et entreprend ses premières activités d'appui à la société civile et de formation en Haïti. Au Nigéria, ASFC et ses partenaires locaux prennent en charge des cas de détention abusive et de condamnations sommaires.

2007 Publication du premier rapport international d'ASFC, conjointement avec l'Association américaine des juristes, sur la situation des avocats en Colombie. Le premier groupe universitaire ASF est fondé à la Faculté de droit de l'Université Laval. Les activités internationales d'ASFC sont centrées sur le Nigeria, la Colombie et Haïti.

2008 ASFC organise une coalition d'organisations du monde juridique et mène une vaste campagne publique en faveur du rapatriement d'Omar Khadr au Canada. Obtention d'un premier financement programmatique d'envergure: le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI) finance un programme sur l'accès à la justice des communautés autochtones et des victimes du conflit en Colombie. Premier spectacle bénéfice: des juges, avocat(e) et juristes montent sur les planches du Club Soda pour la cause d'ASFC.

2009 Installation d'ASFC dans son premier bureau à Québec. Deux employés à temps complet se joignent à l'organisation qui compte désormais sur une équipe de trois personnes au siège. ASFC plaide en Cour suprême du Canada à titre d'intervenante dans l'affaire Omar Khadr en collaboration avec le Barreau du Québec et le Groupe d'études en droits et libertés de l'Université Laval. En Colombie, ASFC est particulièrement active en appui à ses partenaires en matière de litige stratégique de droits humains et de formation.

«Les mots ne peuvent adéquatement traduire l'immensité des efforts investis pour faire aboutir un projet qui en appelle à un sentiment fort noble, celui de la solidarité. Il y avait en effet fort à faire à l'origine pour convaincre tout un chacun d'investir du temps en marge d'engagements professionnels déjà prenants. Partager des expériences de justice et trouver des points de rattachement. Rappeler encore et toujours le droit à la défense de toute personne accusée et la prédominance de la règle de droit. Être interpellé par les conditions souvent effroyables dans lesquelles des confrères et consœurs pratiquent le droit. S'ouvrir à des visions différentes de la justice. S'émouvoir. S'indigner. Croire.

Ce sont les membres d'ASFC et les bénévoles qui, par leur inébranlable foi, ont su rappeler la pertinence de notre action. Ces hommes et femmes ont façonné les contours d'un projet qui a trouvé résonance chez plusieurs. Cette décennie, et son cortège de succès, leur appartient. Mille mercis. »

Maître Dominique-Anne Roy,
membre fondatrice d'ASFC

2010 À la suite du tremblement de terre, ASFC met en œuvre un programme de justice de première ligne en Haïti avec l'appui du Barreau du Québec et du MAECI. Démarrage d'un programme de renforcement de la représentation légale en matière de litige stratégique de droits humains au Guatemala avec la mise sur pied d'un cabinet d'avocats spécialisés. Ouverture des bureaux d'ASFC au Guatemala et en Haïti. Nouveau projet en Colombie relativement à la promotion de la compétence de la Cour pénale internationale, en collaboration avec ASF Belgique et avec l'appui de l'Union européenne. Déménagement du siège à Québec pour faire place à une équipe qui compte désormais une dizaine d'employés à temps complet.

2011 Ouverture du bureau d'ASFC en Colombie. Appui au Collectif contre l'impunité pour la poursuite de Jean-Claude Duvalier en Haïti. Victoires historiques du principal partenaire d'ASFC au Guatemala dans le dossier du massacre de la communauté de Las Dos Erres. En Colombie, condamnations tout aussi historiques contre des hauts responsables de violation des droits humains.

2012 Autres succès devant les tribunaux nationaux et internationaux pour les partenaires appuyés par ASFC en Colombie et au Guatemala. Libération de mineurs en détention préventive en Haïti grâce aux intervenants d'ASFC. L'organisation compte sur une équipe d'une quarantaine d'employés dans ses quatre bureaux, de multiples collaborateurs et partenaires locaux, plus de 200 bénévoles et des contributeurs de partout au pays. ASFC souffle ses dix bougies.

Les axes d'intervention d'ASFC

Droits civils et politiques

Le soutien aux avocats défenseurs des droits humains : POUR QUE **JUSTICE** SOIT FAITE

Par l'entremise de plusieurs de ses projets, ASFC appuie ses partenaires dans la mise en œuvre des droits civils et politiques, consacrés notamment dans le *Pacte international relatifs aux droits civils et politiques*. Ses projets de litige stratégique, d'accès à la justice et de protection du libre exercice de la profession d'avocat permettent la réalisation de plusieurs droits civils et politiques, dont les droits à la vie, à la liberté, à la sécurité, à la liberté de pensée et de conscience ou les libertés d'expression et d'opinion ainsi que de réunion et d'association.

Dans les pays d'intervention d'ASFC, les avocats font souvent face à des menaces pour leur pratique professionnelle, leur intégrité et même leur vie, ce qui entraîne des impacts directs sur l'accès à la justice des personnes et des groupes vulnérables. ASFC est donc particulièrement active en matière de respect des garanties judiciaires, s'assurant que les personnes vulnérables soient représentées par des avocats indépendants et que les règles du procès équitable soient honorées.

Campagne de diffamation envers des avocats défenseurs de droits humains

À l'automne 2011, le collectif d'avocats spécialisés dans la défense des droits humains qui est partenaire d'ASFC en Colombie (Collectif d'avocats José Alvear Restrepo - CAJAR) a été la cible de déclarations injurieuses et diffamatoires en raison de son rôle de représentant de victimes du massacre perpétré dans le village de Mapiripán.

En effet, de hauts responsables du gouvernement ont déclaré publiquement que le CAJAR aurait incité les victimes à mentir et qu'il aurait cherché à s'enrichir illicitement. Cette campagne de diffamation représente l'une des pires attaques médiatiques dont a souffert l'organisation durant ses 30 ans d'existence. Ces déclarations, non fondées ni corroborées, délégitiment publiquement le travail essentiel du CAJAR et remettent en question ce qu'il y a de plus précieux chez les défenseurs des droits humains: leur éthique et leur crédibilité. De plus,

ces propos contreviennent au principe de présomption d'innocence et à plusieurs des *Principes de base relatifs au rôle du barreau* adoptés par l'Organisation internationale des Nations Unies (ONU) en 1990 et minent l'indépendance des avocats.

La solidarité internationale entre avocats est cruciale dans de tels cas. ASFC a donc dénoncé cette attaque et est intervenue auprès des autorités colombiennes au moyen d'une déclaration officielle et de démarches auprès d'ordres professionnels des avocats au Canada afin qu'ils fassent de même.



À gauche: Activité d'appui au CAJAR relativement à la diffamation dont il est victime

Au centre: Coopérant volontaire en mission dans la communauté de Rabinal, Guatemala

À droite: Réunion à Popayan avec le Conseil régional indigène du Cauca (CRIC), Colombie

Droits économiques, sociaux et culturels

Droits humains et activité économique, un enjeu crucial pour ASFC

De nos jours, nul besoin d'expliquer longuement les nombreux impacts de la mondialisation de l'activité économique, à laquelle sont reliés de plus en plus d'enjeux de droits humains. L'extraction des ressources naturelles est, par exemple, devenue une composante fondamentale de l'économie de plusieurs pays du Sud où le rôle de l'État est passé d'une gestion directe des ressources à la promotion et à l'appui aux entreprises privées. Malgré des accords de libre-échange, les impacts de l'implantation des «entreprises du Nord» ont des répercussions significatives sur les plans économique, social et culturel au Sud. Dans ce contexte, les préoccupations relatives

aux droits humains qui surgissent en parallèle de l'activité économique et les questions de «responsabilité sociales des entreprises» sont devenues des sujets brûlant d'actualité.

Sensible à cette réalité, ASFC s'est donnée pour mission de s'assurer que les règles appropriées soient discutées, mises en place et connues, et que toutes les parties prenantes, spécialement les communautés marginalisées comme les peuples autochtones, soient aptes à participer aux processus de consultation de dialogue et de décision et puissent utiliser les mécanismes leur permettant de protéger leurs droits.

Marmato

Un conflit social important sévit présentement dans la communauté de Marmato située dans le département de Caldas en Colombie. En effet, une compagnie minière de propriété canadienne y projette l'ouverture d'une gigantesque mine à ciel ouvert. Les opposants au projet prétendent qu'il pourrait entraîner la destruction complète du village de Marmato et la relocalisation de sa population, dont la majorité des membres de la communauté travaillent comme mineurs artisanaux. Les opposants disposent de peu de ressources et disent vivre dans un climat d'oppression et d'insécurité. Soulignons l'assassinat du curé de Marmato, le père José Restrepo, en septembre 2011, seulement quelques jours après qu'il ait pris publiquement position contre le projet minier.

L'exploitation aurifère influe également sur l'environnement. Selon les défenseurs de droits humains opposés au projet de mine à ciel ouvert, le projet d'exploitation industrielle proposé par la compagnie minière pourrait causer des dommages environnementaux et patrimoniaux de haut niveau avec le risque de contamination que présente la construction d'immenses bassins de décantation.

ASFC s'est rendue à Marmato lors d'une mission avec son partenaire le Collectif d'avocats José Alvear Restrepo (CAJAR). Cette action a donné lieu à un rapport de mission et à l'appui financier de l'organisme colombien *Tierra Digna* pour participer aux audiences de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) le 28 mars dernier. Les avocates de *Tierra Digna* ont ainsi pu présenter à la CIDH une analyse régionale des impacts des industries d'extraction minière sur les droits humains.



À gauche: Coopérant volontaire lors d'une mission dans la communauté de Marmato

Au centre et à droite: Infrastructures de la mine artisanale de Marmato

Litige stratégique

Utiliser le droit pour lutter contre l'impunité et changer la société

Le litige stratégique de droits humains consiste à mener des cas emblématiques devant les tribunaux nationaux et internationaux afin de créer ou d'influencer la jurisprudence de manière favorable à la réalisation effective des droits humains. Il vise à produire un impact social à travers le droit en mettant à l'épreuve les structures juridiques existantes, en renforçant les institutions judiciaires, en soutenant le développement d'une législation et d'une interprétation du droit favorables au plein respect des droits humains et en provoquant le débat public et l'éducation citoyenne. Le litige stratégique peut ainsi encourager des changements dans les comportements sociaux, institutionnels et culturels envers le respect des droits humains.

Au cours de la dernière année, ASFC a activement participé à des avancées et des réalisations significatives dans des dossiers emblématiques de droits humains au Guatemala et en Colombie tout en contribuant à l'ouverture de ce champ d'action en Haïti. Ces réussites démontrent qu'il est possible de mettre fin à l'impunité pour des crimes et atrocités, même commises il y a plusieurs décennies, et ainsi contribuer à la justice et à la paix sociale.

Colombie

À travers son partenariat avec le Collectif d'avocats José Alvear Restrepo (CAJAR), ASFC a contribué à l'avancement de cas emblématiques en Colombie.

■ Le 14 septembre 2011, Jorge Noguera a été condamné à 25 ans de prison pour avoir maintenu, alors qu'il était chef du Département administratif de la sécurité de la Colombie (DAS), des liens avec des chefs et des membres d'un groupe paramilitaires, les Autodéfenses unies de la Colombie (AUC), afin de les aider et de les protéger dans leurs entreprises criminelles. La Cour suprême de Colombie a reconnu que Jorge Noguera a fourni aux AUC des listes de personnes qui ont par la suite été assassinées et l'a ainsi déclaré coupable, de manière particulière, de l'assassinat du sociologue Alfredo Correa d'Andreis. Sa condamnation a été maintenue en appel.

■ Le 30 janvier 2012, le Tribunal supérieur de Bogotá a confirmé en appel la condamnation à 30 ans de prison du colonel à la retraite Luis Alfonso Plazas Vega pour la disparition forcée, en novembre 1985, de 11 personnes lors d'une opération militaire visant à reprendre le contrôle du Palais de Justice de Bogotá qui avait été pris d'assaut par le mouvement de guérilla M-19.



À gauche : Le directeur des affaires juridiques d'ASFC devant le Palais de justice de Bogotá

Ci-dessous : Femme assistant à un procès, Guatemala



Guatemala

Avec la collaboration de l'équipe d'ASFC à Québec et au Guatemala, la contribution juridique de dizaines de coopérants volontaires et avec l'appui financier, matériel et technique offert par ASFC, le Cabinet juridique de droits humains au Guatemala a obtenu plusieurs victoires judiciaires éclatantes dans des cas où le cabinet a agi à titre de représentant des victimes ou de leurs familles.

■ Dans deux décisions rendues en août 2011 et en mars 2012 par un tribunal guatémaltèque, cinq ex-militaires responsables du massacre de Las Dos Erres ont été condamnés au terme d'une longue bataille judiciaire à plus de 6 000 ans de prison pour torture, viol et meurtre de plus de 200 civils et pour crimes contre l'humanité. Il s'agit d'une décision historique à l'échelle nationale et internationale.

■ Le 6 septembre 2011, Héctor Mario López Fuentes, ancien chef de l'État-major de l'armée du Guatemala a été mis en accusation pour génocide et crimes contre l'humanité. Il aurait été l'auteur intellectuel du meurtre de plus de 300 autochtones mayas de la région d'Ixil.

■ Le 26 janvier 2012, José Efraín Ríos Montt, ancien chef d'État du Guatemala, a comparu en audience préliminaire pour répondre à des accusations de génocide et de crimes de guerre à l'encontre de communautés mayas. Lui sont notamment imputés 11 massacres, 485 viols de femmes et d'enfants ainsi que le déplacement forcé de plus de 19 000 personnes.

■ Les accusés du cas Guarcax devront purger entre 100 et 376 ans de prison pour enlèvement. De plus, la mémoire de Lisandro Guarcax, leader et défenseur de la culture maya, devra être honorée lors d'un hommage posthume soulignant le travail de l'homme qui a lutté toute sa vie pour la construction du patrimoine de sa communauté.

■ Cinq anciens membres d'une force paramilitaire ont été condamnés à 30 ans de prison pour chacun des 256 assassinats et à 30 ans supplémentaires pour crimes contre l'humanité dans le cas du massacre de Plan de Sanchez.

ASFC a été très impliquée dans la préparation de l'audience du cas du *Diario militar* devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). Ce cas est centré sur une liste officielle de 183 personnes disparues aux mains des forces de sécurité guatémaltèques entre 1983 et 1985, un document qui prouve la systématisation de la répression étatique durant le conflit armé. ASFC s'est également chargée du déplacement des témoins en Équateur pour qu'ils puissent témoigner.

Haïti

Depuis le retour de Jean-Claude Duvalier en Haïti, ASFC appuie le Collectif contre l'impunité qui regroupe les victimes ayant déposé des plaintes contre l'ex dictateur pour les violations de droits humains et les crimes contre l'humanité commis sous son régime. Bien que le juge d'instruction ait refusé d'aller à procès pour les crimes contre l'humanité pour seulement conserver les accusations de crimes économiques, les membres du Collectif contre l'impunité ont porté la décision en appel avec la collaboration d'ASFC. Les membres de l'équipe d'ASFC ont notamment participé à la préparation d'un mémoire d'argumentation (*amicus curiae*) en collaboration avec l'Open Society Justice Initiative de la Fondation Soros.



À gauche : Le Cabinet juridique de droits humains au Guatemala en action au tribunal

Au centre : Des accusés lors du procès Guarcax

À droite : Pedro Pimentel Ríos lors de son procès. Il sera condamné pour participation au massacre de Las Dos Erres.

Accès à la justice

Des moyens concrets afin d'améliorer l'accès à la justice des populations haïtiennes vulnérables

Le programme d'ASFC en Haïti consiste en la mise en place d'une justice de proximité, un besoin criant en Haïti, tout en jetant des bases qui favoriseront la reconstruction du système de justice. L'objectif est de permettre aux victimes du séisme

de janvier 2010 et à d'autres personnes vulnérables l'accès à des services d'aide juridique et d'assistance judiciaire à travers un Centre de justice et des unités décentralisées.

Sant Jistis

Le Centre de justice (*Sant Jistis* en créole) offre des services de proximité pour répondre aux besoins des Haïtiennes et des Haïtiens. Situé au Champ de Mars dans le centre-ville de Port-au-Prince, le Centre de justice a été construit directement en face d'un important camp de déplacés où des gens vivent encore dans des conditions particulièrement difficiles, ce qui cause des situations conflictuelles.

Depuis près d'un an, des avocats, des juristes et des intervenants sociaux haïtiens offrent des services d'aide juridique et d'assistance judiciaire dans une approche pluridisciplinaire qui prend en considération les besoins particuliers des populations vulnérables. Pour ASFC, la complexité de la situation post-séisme requiert en effet, en plus de l'accompagnement juridique, l'intégration d'une dimension psychosociale dans les interventions. Cette approche est unique en son genre.

Des consultations juridiques gratuites en toute matière sont offertes par les intervenants. Chaque personne qui se présente reçoit un « diagnostic » sur le problème juridique rencontré, quel qu'il soit, ainsi que la description des démarches à suivre en vue de sa résolution.

Les interventions devant les tribunaux prennent également différentes formes, allant d'une demande de pension alimentaire qui permettra de quitter un conjoint violent, jusqu'à l'appui à la partie civile dans les affaires à caractère pénal.

Les unités décentralisées

Afin de faciliter l'accessibilité aux services pour les populations déplacées, deux unités décentralisées sont actives dans les mairies de Tabarre et de Delmas. Une journée par semaine, un groupe d'intervenants y assure une permanence afin de fournir des services d'aide juridique et d'assistance aux personnes vivant dans les nombreux camps situés à proximité.

Cinq jeunes vivant dans un camp de déplacés et accusés d'association de malfaiteurs ont été libérés rapidement grâce à l'intervention des avocats d'ASFC qui ont pu démontrer au procureur du gouvernement l'absence d'éléments constitutifs de l'infraction. Il s'agissait, en fait, d'une tentative d'intimidation pour faire évacuer le camp qui se trouve sur un terrain privé.

Une victime de viol représentée à titre de partie civile par le service d'assistance judiciaires d'ASFC a vu son agresseur condamné à cinq ans de prison et au versement de cent mille gourdes de dommages et intérêts.



À gauche : Le responsable de l'aide juridique et de l'assistance judiciaire d'ASFC en Haïti accompagne une mère retrouvant son enfant après plusieurs mois de séparation



Au centre : Rencontre de préparation lors d'un atelier de sensibilisation au Camp de déplacés « Toto »



À droite : Le Centre de justice d'ASFC devant le camp de déplacés au Champ de Mars à Port-au-Prince (« *Sant Jistis* »)

Justice internationale

Le droit pénal international pour sanctionner les plus hauts responsables de graves violations des droits humains

La Cour pénale internationale (CPI), créée par le *Statut de Rome*, est le fruit d'un consensus de la communauté internationale pour lutter contre l'impunité pour les crimes internationaux. Elle concrétise un grand espoir pour les victimes qui y voient un moyen d'obtenir justice et réparation.

Basée à La Haye, aux Pays-Bas, son mandat est de poursuivre les auteurs présumés des plus sérieux de ces crimes, en complémentarité avec les juridictions nationales, c'est-à-dire qu'elle est autorisée à intervenir seulement en cas d'inaction, d'incapacité ou de manque de volonté de celles-ci. Elle reconnaît ainsi que la responsabilité première de juger les auteurs de crimes graves repose sur le système judiciaire de chaque État. C'est ce qu'on appelle le « principe de complémentarité ».

Le travail d'ASFC

À travers le projet de promotion et renforcement du *Statut de Rome* en Colombie, ASFC vise l'accès à la justice et le rétablissement de la dignité des victimes, la répression effective des violations de droits humains et la promotion des normes et standards internationaux.

Grâce à des séminaires, formations, tables rondes et forums publics, ASFC sensibilise la population à l'existence d'institutions internationales et nationales qui favorisent la poursuite des crimes internationaux et promeuvent le respect des droits fondamentaux. ASFC fournit également un soutien aux victimes qui souhaitent être représentées devant ces institutions.

Ainsi, ASFC appuie le travail de groupes d'avocats qui représentent des victimes de crimes pouvant être de la compétence de la CPI, agit comme observateurs de procès de crimes internationaux, ou encore offre des services juridiques gratuits de conseil à des organisations qui accompagnent des victimes de crimes internationaux dans les régions du pays.

UN RAPPORT QUI SOULÈVE DES QUESTIONS

Dans un rapport analytique lancé à La Haye aux Pays-Bas en mai 2012, ASFC s'est penchée de façon particulière sur l'application du principe de complémentarité en Colombie. ASFC a enquêté sur l'avancement des procédures judiciaires concernant des exécutions extrajudiciaires commises par des membres de l'armée sur des civils afin de déterminer si l'État colombien est capable ou possède la volonté de conduire ces dossiers de manière diligente et identifier les plus hauts responsables pour les graves crimes commis. Concluant que l'État colombien ne satisfait pas pour l'instant à ses obligations en matière d'enquête et de poursuite de ces crimes, ASFC a réussi à générer un dialogue constructif avec le Bureau du Procureur de la CPI qui étudie de près la situation colombienne depuis 2006.

À droite : Séminaire d'ASFC sur la CPI pour les juges du *Tribunal de mayor riesgo*, les procureurs du Ministère public et les avocats de litige au Guatemala



Programmes de formation

Le renforcement des capacités par la formation continue

La formation constitue une composante transversale à tous les programmes d'ASFC. Elle permet l'échange d'expertises et le renforcement des capacités et des connaissances juridiques, non seulement des avocats et des juristes, mais aussi d'autres acteurs de la justice ou membres de la société civile travaillant pour les droits humains. Les programmes de formation sont

généralement conçus et mis en œuvre conjointement par ASFC et ses partenaires locaux. Les participants à ces formations élargissent leurs réseaux de contacts et accèdent à un savoir-faire leur permettant de disposer de nouveaux outils pour mieux faire avancer la cause de la justice et des droits humains.

Colombie

Ateliers avec les avocats et autres défenseurs de droits humains

Dans le but d'approfondir les connaissances locales en matière de droit international des droits humains, domaine juridique largement absent des cours universitaires, l'Association colombienne des avocats défenseurs des droits humains (ACADEHUM), partenaire d'ASFC, a mis sur pied une série de formations (*diplomados*). À ce jour, 211 avocats, étudiants en droit, leaders autochtones, officiers de justice et même victimes se sont vus remettre un certificat témoignant de l'acquisition de nouvelles compétences.

Ateliers de formation avec les communautés autochtones

Au cours de l'année, cinq formations ont été offertes abordant différents sujets tels que l'impact des traités de libre-échange, les défis reliés au développement humain dans les centres urbains, le droit à la santé, le droit à l'éducation et le droit à la consultation préalable et au consentement informé dans les contextes marqués par la présence d'entreprises extractives multinationales. En tout, 332 personnes ont été formées dont 173 femmes.

Formation de formateurs portant sur la Cour pénale internationale (CPI) et le *Statut de Rome*

Lors du deuxième séminaire sur la CPI, les participants ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur les implications légales du *Statut de Rome* en Colombie et la façon dont ils peuvent, comme praticiens, utiliser cet outil juridique dans leur pratique de représentation des victimes. Ils sont dorénavant en charge d'organiser eux-mêmes des ateliers répliquant ceux auxquels ils ont participé afin de transmettre le savoir-faire à plus de 50 avocats défenseurs des droits humains dans leur région respective.



En haut : Formation dispensée auprès d'étudiants en droit

Au centre : Atelier avec des membres de la communauté La Nupa

En bas : La conseillère juridique d'ASFC en Colombie, accompagnée d'avocatesses membres de l'ACADEHUM, lors d'un forum portant sur la CPI



Haïti

Formation sur l'accompagnement et la prise en charge des victimes de violences

Cette formation a permis de renforcer les capacités des intervenants du Centre de justice d'ASFC à Port-au-Prince, à accueillir les victimes de violence, faire l'évaluation de leurs besoins, participer à l'accompagnement psycho-social et le suivi en plus d'avoir développé des compétences en matière de compréhension de rapports médicaux.

Formation sur la sensibilisation en modes alternatifs de règlement des conflits

À la suite de cette formation, les participants ont développé une meilleure compréhension de la médiation en général et des défis qui y sont reliés. Aujourd'hui, les intervenants du Centre de justice peuvent identifier et référer des cas de médiation. Une deuxième formation sur le sujet a également été dispensée auprès de médiateurs expérimentés.

Formation sur le rôle de l'avocat de la défense en matière pénale et les règles d'éthiques universelles

L'objectif de cette formation était d'outiller et de renforcer les capacités juridiques des intervenants du Centre de justice et des unités décentralisées en ce qui a trait à l'importance du rôle de l'avocat de la défense dans un procès criminel.



À gauche: Formation sur les modes alternatifs de règlement des conflits ■ Formation d'ASFC dans le camp de déplacés «Acra»

Au centre: Juriste de l'équipe d'ASFC donnant un atelier de sensibilisation au camp de déplacés «Toto»

À droite: Participants à un atelier de formation dans un camp de déplacés

Guatemala

Séminaire de formation de formateurs en matière de litige stratégique

Pendant les quelques jours qu'a duré le séminaire, les soixante participants ont discuté de différents thèmes dont la sélection et l'analyse de cas emblématiques au Guatemala et l'échange de stratégies en matière de litige stratégique aux niveaux national et international.

Séminaire international sur le litige stratégique en matière de droits humains

Les 8 et 9 novembre 2011, une soixantaine d'experts, d'avocats et de juristes provenant du Guatemala, de divers pays d'Amérique du Sud et de l'Espagne ont échangé sur les bonnes pratiques et leçons apprises en matière de litige stratégique de droits humains et ont approfondi des thèmes juridiques importants pour leur travail.

Formation de plaidoirie

Cette formation s'adressait aux procureurs du Ministère public guatémaltèque en charge de la poursuite dans tous les dossiers de graves violations de droits humains. Elle touchait les principes de base de la plaidoirie efficace et proposait de nombreux conseils pratiques pour les différentes étapes du procès pénal ainsi que des ateliers pour réaliser des interrogatoires de témoins et des plaidoiries à partir d'un dossier pénal fictif.

Formation sur le génocide

Cette formation destinée aux juges ainsi qu'aux procureurs du Ministère public portait sur les méthodes d'investigation et les critères décisionnels relativement au crime de génocide en droit international et en droit guatémaltèque.



À gauche : Participants du Séminaire international sur le litige stratégique en matière de droits humains, Antigua



Au centre : Formation en matière de litige stratégique à l'Université Rafael Landívar



À droite : Formation en matière de litige stratégique à l'Université San Carlos

Canada

Formation en coopération internationale pour juristes

En décembre 2011, ASFC a donné une formation destinée aux membres d'ASFC intéressés à s'engager auprès de l'organisation qui mettait de l'avant la sensibilisation à la mission et aux types d'intervention promus par ASFC ainsi que sur le développement des connaissances et compétences nécessaires au travail du juriste en contexte interculturel.

Formation sur le système interaméricain des droits l'homme (SIDH) et la propriété territoriale des droits des peuples autochtones

Le 23 septembre 2011, une trentaine de personnes se sont réunies à l'École du Barreau à Québec pour assister à des ateliers de formation portant sur le SIDH. Cette formation a été l'occasion d'échanger sur des questions d'actualité et de profiter de l'expérience d'experts internationaux en la matière et de pétitionnaires auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

Droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne

ASFC a participé à titre de formateur invité au cours de Droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne qui est offert aux étudiants du baccalauréat en droit à l'Université Laval. Cette intervention a permis aux étudiants de mieux comprendre le SIDH et d'aborder des questions juridictionnelles.



Conférences, formations et réunions d'ASFC dans différentes villes au Canada

Les programmes

Programme Colombie

En un coup d'œil

17 avocats colombiens dont le travail est directement soutenu par ASFC

35 dossiers emblématiques avancés devant les tribunaux par les trois principaux partenaires d'ASFC

10 missions de coopération internationale par 8 coopérants volontaires

481 avocats et membres de la société civile, membres des communautés autochtones et conseillers juridiques des organisations autochtones formés

Mon combat contre l'abus de pouvoir et le détournement a été la meilleure décision de ma vie. Même si je vis beaucoup de tristesse, car je fais face à de grandes injustices qui m'indignent profondément, mon métier me permet de vivre des moments merveilleux dans la construction quotidienne d'un monde d'espoir, de vie et de paix.

Maître Dora Lucy Arias, membre du Collectif d'avocats José Alvear Restrepo, partenaire appuyé par ASFC

Principales activités et réalisations 2011-2012

■ Contribution au renforcement des capacités en matière de litige et de plaidoyer de nos partenaires locaux. L'équipe juridique de l'ONIC devient de plus en plus autonome dans les cas de litiges en lien avec les droits des peuples autochtones tant au niveau régional que national.

■ Grâce à l'appui d'ASFC, neuf avocats membres de l'ACADEHUM offrent des services juridiques gratuits de conseil aux organisations de la société civile. Ils documentent des cas mais aussi mettent en œuvre des activités de renforcement de capacités des communautés visées.

■ Appui aux partenaires par des interventions et des déclarations publiques.

■ Soutien au Réseau juridique autochtone de l'ONIC.

■ L'ACADEHUM est devenue un acteur reconnu sur les questions relatives au libre exercice de la profession d'avocat ainsi que la protection et la promotion des droits des avocats.

■ ASFC a contribué à accroître les capacités juridiques de ses partenaires locaux grâce à une aide financière et technique et par l'appui en ressources humaines, par le partage d'expérience entre les avocats canadiens et colombiens, par la formation ainsi que par des contributions juridiques, comme la rédaction de mémoires d'argumentation (*amicus curiae*) qui contribuent à la création d'une jurisprudence favorable aux droits humains.

Équipe d'ASF en Colombie

Carlota Valverde, Chef de mission

Victoria Larroche, Conseillère juridique

Josefina Peña, Administratrice

Partenaires

Association colombienne d'avocats défenseurs des droits humains (Asociación colombiana de abogados defensores de derechos humanos) - ACADEHUM

Collectif d'avocats José Alvear Restrepo (Colectivo de abogados José Alvear Restrepo) – CAJAR

Organisation nationale des indigènes de Colombie (Organización nacional indígena de Colombia) - ONIC

Bailleurs de fonds

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada pour le projet « Accès à la justice des communautés autochtones et autres victimes du conflit »

Commission européenne pour le projet « Promotion du système de la Cour pénale internationale » mis en œuvre en collaboration avec Avocats sans frontières à Bruxelles



À gauche : Mission d'accompagnement avec l'ONIC à Vichada

Ci-dessus : Mine artisanale de Marmato



Programme Haïti

En un coup d'œil

PLUS DE 700 bénéficiaires ont profité des services d'aide juridique de proximité, dont plus de 150 ont reçu de l'assistance judiciaire. La majorité sont des cas de violences faites aux femmes ainsi que des cas de détention provisoire prolongée

65% d'entre eux sont des femmes et au moins 10% des mineurs

20% des bénéficiaires proviennent de camps de déplacés

79 avocats, juristes et intervenants formés

19 avocats et intervenants haïtiens ont donné des services juridiques gratuits aux plus vulnérables

13 missions de coopération internationale par 12 coopérants volontaires

Nous remercions ASFC de nous avoir permis d'ouvrir des portes qui seraient impossibles d'ouvrir sans son appui

Johanne, bénéficiaire



Principales activités et réalisations 2011-2012

- Construction et mise en fonction du Centre de justice au camp de déplacés du Champ de Mars, lequel reçoit les bénéficiaires depuis le 26 octobre 2011.
- Ouverture d'une deuxième unité décentralisée à la mairie de Delmas qui a permis d'offrir des services juridiques gratuits aux personnes vulnérables de cette zone où se trouvent plusieurs camps de déplacés.
- Acquiescement ou libération de mineurs en détention préventive grâce à la collaboration avec l'Office de protection du citoyen et le Barreau de Port-au-Prince pour assurer la représentation de mineurs en détention.
- Sensibilisation de groupes de déplacés sur les droits humains et le système de la justice dans les camps et auprès d'organisations de la société civile.
- Contribution à la coordination des activités en matière de justice par la participation au groupe de travail du Ministère de la justice sur l'assistance légale.
- Sensibilisation et information des populations vulnérables à Port-au-Prince sur les services offerts par ASFC et sur les droits fondamentaux.
- Appui au Collectif contre l'impunité en Haïti.

Équipe d'ASF en Haïti

Équipe du personnel

- Melinda Madueno**, Chef de mission
- Curie Alexandre**, Logisticien
- Carmelle Dieudonné**, Assistance administrative
- Patrice Florvilus**, Responsable de l'aide juridique et de l'assistance judiciaire
- Shirley Rameau**, Administratrice
- Yolaine Rouleau**, Conseillère juridique terrain

Avocats et intervenants haïtiens des services de justice

- Martine Alexandre**, Juriste
- Emmanuel Saint Brice**, Intervenant
- Jean Réginald Cadet**, Avocat
- Jean Robenson Chéry**, Intervenant
- Marie Shella Edmaël**, Juriste
- Pierre Richard Francis**, Intervenant
- Jems Gedeon**, Juriste
- Millids Guichard Jean**, Intervenant
- Tarahnia Jean-Francois**, Juriste
- Richardson Junior Joseph**, Intervenant
- Ronal Joseph**, Juriste
- Rachelle Paillant**, Avocat
- Genel Pierre**, Avocat
- Daguy Pierre**, Avocat
- Williamson Rene**, Avocat
- Agéna Rony**, Avocat
- Stherson Senat**, Intervenant
- Maniela Séjour**, Juriste

Partenaires

- Avocats sans frontières à Bruxelles
- Barreau de Port-au-Prince
- Centre d'étude et de coopération internationale (CECI)
- Kay Fanm
- Mairie de Delmas
- Mairie de Tabarre
- Ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes d'Haïti (MCFDF)
- Ministère de la justice et de la sécurité publique (Système judiciaire et Police nationale)
- Office de Protection du Citoyen (OPC)
- Organisation internationale des migrations (OIM)
- Solidarité Fanm Ayisyen (SOFA)
- UNICEF

Bailleurs de fonds

- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada
- Barreau du Québec



Programme Guatemala

En un coup d'œil

40 dossiers de litige stratégique de droits humains soutenus

520 participants – juges, procureurs du ministère public, avocats et membres de la société civile – aux formations d'ASFC

2812 personnes, 1072 familles, 127 communautés et 8 associations qui ont été appuyées par ASFC et ses partenaires

16 missions de coopération internationale par 18 coopérants volontaires

Le BJDH compte maintenant sur une équipe qualifiée d'avocats et d'assistants ainsi que sur la collaboration de volontaires canadiens et d'autres nationalités qui contribuent à la préparation et à la présentation des cas où intervient le cabinet. ASFC a également apporté énormément au Guatemala en constituant et en maintenant un siège présentant des conditions dignes, non seulement pour les avocats, mais aussi pour les victimes.

Edgar Pérez, fondateur et avocat directeur du Cabinet juridique de droits humains au Guatemala (BJDHG), appuyé par ASFC

Principales activités et réalisations 2011-2012

- Obtention par le Cabinet juridique de droits humains au Guatemala (BJDHG) de victoires historiques devant les tribunaux nationaux et internationaux dont notamment celles mentionnées à la page 12.
- Participation à l'accroissement de la capacité légale du BJDHG et d'autres organisations de la société civile pour agir judiciairement.
- Développement et dépôt devant les tribunaux nationaux et internationaux d'argumentations novatrices qui contribuent à façonner le droit national et international et à créer une jurisprudence favorable à la lutte contre l'impunité et au respect des droits humains.
- Préparation d'un guide de litige stratégique systématisant l'expérience du BJDHG. Ce guide, destiné entre autres aux avocats guatémaltèques, sera distribué et partagé avec nos partenaires dans ce pays.
- Activités de plaidoyer dans le cadre de la ratification du Statut de Rome par l'État guatémaltèque.
- Activités de plaidoyer auprès du public et du gouvernement au Canada ayant permis de mettre en lumière le dossier de Jorge Vinicio Sosa Orantes, citoyen canadien et guatémaltèque arrêté en Alberta et accusé d'avoir participé au massacre de Las Dos Erres. ASFC veut s'assurer qu'il sera jugé pour ces accusations.

Équipe d'ASF au Guatemala

- Claudia María López David**, Chef de mission
Astrid Garcia, Assistante à la coordination
Jose Gonzalez, Stagiaire
Ana Elisa Samayoa, Stagiaire

Partenaires

- Archivo histórico de la policía nacional (AHPN)
Asociación Bufete jurídico popular de Rabinal
Asociación de abogados y notarios mayas de Guatemala
Bufete jurídico de derechos humanos en Guatemala (BJDHG)
Centro para la acción legal en derechos humanos – CALDH
Familiares de detenidos y desaparecidos de Guatemala – FAMDEGUA
Fundación Myrna Mack – FMM
Instituto de estudios comparados en ciencias penales de Guatemala – ICCPG
Oficina de derechos humanos del arzobispado de Guatemala – ODHAG
Unidad de protección de defensoras y defensores de derechos humanos – UDEFEGUA

Baillleur de fonds

- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada



À gauche : Murale représentant les massacres vécus par la population guatémaltèque dans les années 80



Au centre : Femmes autochtones devant un graffiti « Nous exigeons la justice » à Ixil, communauté victime d'un génocide



À droite : Les Archives historiques de la police nationale, source importante de preuve en matière de litige stratégique

Les activités d'engagement du public

ASFC considère sa participation aux activités de sensibilisation, d'information et de formation au Canada comme faisant partie intégrante de sa mission. Que ce soit à titre de conférenciers ou de panélistes, les membres de l'équipe d'ASFC participent à l'engagement du public canadien sur des cas particuliers ou des sujets généraux de droits humains.

Au cours de la dernière année, l'équipe d'ASFC a participé comme formateur ou conférencier à plusieurs activités publiques, par exemple :

- Le Dialogue ministériel sur les Amériques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI)
- La Conférence annuelle du Conseil canadien du droit international
- La Table-ronde du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction du MAECI
- La Conférence Katia-Boustany 2012 de la Société québécoise de droit international (SQDI)
- Les Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI)
- Les conférences de la Société des relations internationales de Québec (SORIQ)
- Le Séminaire d'approfondissement sur la consolidation de la paix de la Chaire Raoul-Dandurand
- La Conférence annuelle de l'Association canadienne des avocats du mouvement syndical (ACAMS)
- Des ateliers et conférences dans les facultés de droit à l'Université Laval, à l'Université de Sherbrooke, à l'Université McGill, à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Calgary

En février 2011, ASFC a aussi participé aux séances de consultations particulières et d'auditions publiques sur le projet de loi n°29, *Loi instituant le Fonds Accès Justice*, à l'Assemblée Nationale du Québec. ASFC a décidé d'appuyer officiellement le projet de loi et a suggéré au ministre de le bonifier afin qu'il ménage une ouverture à une utilisation du fonds pour des projets ou activités ayant pour objectif le renforcement et le rayonnement du modèle québécois en matière d'accès à la justice.

TOURNÉE CANADIENNE DE MAÎTRE EDGAR PÉREZ

Du 27 novembre au 2 décembre 2011, Maître Edgar Fernando Pérez Archila, fondateur et avocat directeur du Cabinet juridique de droits humains au Guatemala (BJDHG), a réalisé une tournée canadienne qui l'a mené à Calgary, Ottawa, Montréal et Québec. Ses interventions portaient principalement sur le cas du massacre de Las Dos Erres, dont il est l'avocat représentant les familles et victimes, et sur le cas de Jorge Vinicio Sosa Orantes, un citoyen canadien actuellement détenu à Calgary et qui est accusé d'avoir participé au massacre.

De nombreux médias ont assisté à la conférence de presse présentée à Calgary et plusieurs articles et reportages ont été produits à la suite de l'événement. Dans chacune des autres villes faisant partie de l'itinéraire de la tournée, une conférence sur le même thème a été prononcée par Maître Pérez. À Calgary et à Ottawa, ASFC a pu compter sur la présence de Monsieur Ramiro Osorio Cristales, un des seuls survivants du massacre de Las Dos Erres et aujourd'hui citoyen canadien. À Ottawa, une rencontre avec des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada a également eu lieu.

Maître Edgar Pérez lors d'une entrevue à la radio pendant sa tournée canadienne



Équipe ASFC

Les membres du Conseil d'administration

Maître Miguel Baz

Président du Conseil d'administration et du Comité exécutif
Chef adjoint du service juridique, Bell Canada

Madame Iris Almeida-Côté

Trésorière du Conseil d'administration
Chef de la direction – Montréal & international, Trigone

Maître Jean-François Bonin

Conseiller juridique au sein du Bureau de la Francophonie,
Justice en langues officielles et dualisme juridique,
Ministère de la Justice du Canada

Maître Pierre Brun

Avocat, Melançon Marceau Grenier et Sciortino

Maître Luc Côté

Avocat, consultant sénior en droit international

Maître Fannie Lafontaine

Professeure en droit international pénal, droit pénal canadien,
droit international humanitaire et droit international et interne
des droits de la personne, Faculté de droit de l'Université Laval

Maître Denis L'Anglais

Avocat, Cabinet Hugues Langlais

Maître Madeleine Lemieux

Avocate, Paradis Lemieux Francis

Maître Pascal Paradis

Secrétaire du Conseil d'administration
Directeur général d'ASFC

Les membres de l'équipe du siège

Emmanuelle Audet-Boucher

Agente de programme

Catherine Côté

Agente de programme

Maître Marie-Claude Fournier

Conseillère juridique

Marie-Eve Houde

Responsable des ressources humaines et du développement
organisationnel

Maître Adam Houston

Conseiller juridique

Maître Véronique Lebus

Conseillère juridique

María Guadalupe López Hernández

Directrice de la programmation

Maître Pascal Paradis

Directeur général

Maître Gaël Pétilion

Conseillère juridique

Luz Amadith Pocco Ramirez

Technicienne en administration et TI

Sylviane Puertas

Directrice de l'administration et des finances

Maître Philippe Tremblay

Directeur des affaires juridiques

Geneviève Villeneuve-Patry

Responsable des communications et des activités
de financement



À gauche: Stagiaires de l'hiver 2012 au siège à Québec

À droite: L'équipe d'ASFC en Haïti



Page de droite: La grande équipe d'ASFC au siège:
bénévoles, stagiaires et employés... Et la relève!

Les stagiaires d'ASFC

Cette année, ASFC a accueilli sept stagiaires :

Sophie Beaudoin

Stage du Barreau, Québec et Ciudad de Guatemala

Frantzer Dume

Stage de Managers sans frontières, Québec

Agustina Laboureau

Stage de la Clinique de droit international pénal et humanitaire de l'Université Laval, Québec

Tomás Salcedo-Albert

Stage de l'Institut des hautes études internationales, Québec

Julien Tremblay

Québec

Fiorella Valladares

Stage de la Clinique de droit international pénal et humanitaire de l'Université Laval, Québec

Dominic Voisard

Stage du Barreau, Québec et Ciudad de Guatemala



Les coopérants volontaires

Les coopérants volontaires ont travaillé à la préparation de témoins et d'argumentaires, à la rédaction de mémoires, de procédures et recherches juridiques, ont assisté les avocats locaux dans la préparation des dossiers et aux audiences, ont appuyé le développement d'une méthodologie de travail, ont participé aux enquêtes ainsi qu'à la constitution et la systématisation de la preuve.

En somme, les coopérants volontaires se trouvent au cœur de l'action d'ASFC et ont contribué concrètement aux avancées juridiques et aux grandes victoires judiciaires de la dernière année.

Maître Stéphanie Bachand
Montréal, Canada

Maître Christopher Campbell-Durulté
Montréal, Canada

Madame Nicole Charron
Cantley, Canada

Maître Marie-Claire Émond
Montréal, Canada

Monsieur Cleveland Fairchild
Denver, États-Unis

Monsieur Gregory Krupa
Eugene, États-Unis

Maître Fannie Lafontaine
Québec, Canada

Maître Denis L'Anglais
Québec, Canada

Madame Janine Lespérance
Shediac Bridge, Canada

Maître Danielle Mongeon
Gatineau, Canada

Maître Andréa Morrison
Montréal, Canada

Maître Marie-Claude Picard
Gatineau, Canada

Monsieur Francisco Reina
Montréal, Canada

Madame Léa Réus
Paris, France

Maître Marylène Robitaille
Montréal, Canada

Maître Pierre Rousseau
Sooke, Canada

Maître Clémentine Sallée
Montréal, Canada

Maître Hugues Surprenant
Montréal, Canada

Monsieur Javier Torres
Québec, Canada

Maître Marcela Valdivia
Montreal, Canada

Maître Nadezdha Vásquez
Lima, Pérou

J'ai rencontré quotidiennement des avocats et défenseurs colombiens dont la qualité humaine et le courage ont été une source d'inspiration personnelle et professionnelle énorme. En ce sens, je quitterai la Colombie plus que jamais déterminé à poursuivre la route de la défense des droits humains.

Maître Christopher Campbell-Durulté
coopérant volontaire en Colombie, mission de cinq mois

Travailler sur des cas concrets avec des intervenants locaux, assister à des formations sur des thèmes de droit international, être le témoin direct des avancées et obstacles auquel fait face un système de justice en transition qui tente de se consolider, ont fait de moi une meilleure juriste.

Maître Clémentine Sallée
coopérante volontaire au Guatemala, mission de sept mois

Mes missions sur le terrain m'ont fait réaliser que l'on défend les mêmes idéaux et les mêmes objectifs communs et ce, même à l'autre bout des Amériques. J'ai vu que nous avons le privilège d'exercer cette profession. Le besoin d'accès à la justice est universel... et sans frontières!

Maître Danielle Mongeon
coopérante volontaire en Haïti, deux missions de deux semaines



À gauche : L'équipe d'ASFC au procès de Las Dos Erres, Guatemala

Ci-dessus : Coopérante volontaire en mission en Colombie

Réseau universitaire d'ASFC

Au cours de l'année 2011-2012, ASFC a compté sur la collaboration de quatre groupes universitaires provenant de diverses facultés de droit d'universités canadiennes (Université Laval, Université de Montréal, Université d'Ottawa et Université Sherbrooke) qui ont contribué au rayonnement d'ASFC et ont sensibilisé la communauté juridique aux thèmes souvent peu connus de droits humains.

ASFC tient à souligner le travail des étudiants qui ont réalisé différentes activités aussi originales que pertinentes que ce soit en organisant des événements de sensibilisation et de financement ou encore en participant à des recherches juridiques.

ASFC continue également sa collaboration avec l'*International Human Rights Program* de la faculté de droit de l'Université de Toronto, la Clinique de droit international pénal et humanitaire de l'Université Laval et la Clinique internationale de défense des droits humains de l'Université du Québec à Montréal (CIDDHU).

Les membres du réseau universitaire

Myriam Fortin

Coordonnatrice du réseau universitaire

Simon Blais

Président de l'Université de Sherbrooke

Marilou Bordeleau

Présidente de l'Université Laval

Raphaëlle Ferland

Présidente de l'Université d'Ottawa

Mathilde Rochefort

Présidente de l'Université de Montréal

ASF-ULAVAL PARTICIPE ACTIVEMENT ET FINANCIÈREMENT À LA CAUSE D'ASFC !

Le 22 mars 2012 avait lieu la cinquième édition du Vins et fromages d'Avocats sans frontières – Université Laval (ASF-ULaval). L'évènement a connu un franc succès qui a permis d'amasser 2 750 \$ et a réuni plus de 120 convives.

Les sommes recueillies ont été remises à l'organisme juridique Tierra Digna en Colombie, qui a ainsi pu déléguer deux avocates à une audience en mars 2012 devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) sur le thème de la « Situation des droits fondamentaux des personnes touchées par les industries extractives dans les Amériques ».



Les bénévoles d'ASFC

Zahras Abbas	Vanessa Dorval	Raphaëlle Lapierre-Houssian	Jean-Charles René
Évelyne Akoto	Danielle Drolet	Sophie Lapointe	Lea Réus
Iris Almeida-Côté	Julie Dubé-Gagnon	Manon Lapointe	Sam Richard
Vida Amirmokri	Étienne Ducharme	Alexis Larivière	Josiane Rioux Collin
Melissa Arango	Laurence Dutil-Ricard	Chantal Larochelle	Marcelo Riveros
Stéphane Arcelin	Emily Dwyer	Caroline Larouche	Andrée-Ann Robert
Taline Arslanian	Farouk El-Hosseney	Doris Larivée	Danielle Robert
Noémie Asselin	Geraldine Emile	Edouard Latortue	Marylène Robitaille
Normand Auclair	Marie-Claire Émond	Gabrielle Lavoie Lévesque	Mathilde Rochefort
Diane Auger	Catherine Fagan	Catherine Lebrun	Agustínmelo Rojas
Stéphanie Bachand	Cleveland Fairchild	Sami Ledoré	Pierre Rousseau
Frédéric Bachand	Raphaëlle Ferland	Madeleine Lemieux	Gildor Roy
Sarah Barriault	Caroline Filion-Trépanier	Janine Lesperance	Dominique-Anne Roy
Miguel Baz	Angélique Fisher	Ioana Luca	Julia Rys
Xavier Beauchamp-Tremblay	Julie Fortier	Danièle Magloire	Clémentine Sallée
Anne-Marie Beaudet	Jean-FrançoisFortin	Catherine Malécot	Luc Samama
Véronique Beaudoin	Josiane Fortin	Rhina Maltez	Louise Sauvé
Kim Bélaïr	Myriam Fortin	Monsieur le bâtonnier Louis Masson	Marian Scully
Simon Blais	Karine Fortin	Fedora Mathieu	Beth Spratt
Isabelle Boisvert-Chastenay	Vincent Fournier	Joëlle Matte	Stéphanie St-André
Jean-François Bonin	Pierre Gagnon	Meghan Mc Kelvey	MyriamSt-George
Marilou Bordeleau	Suzy-Guyline Gagnon	Jessie McKinnon	Gabrielle St-Martin-Deaudelin
Fraser Bourne	Roger Gautier	Dave Mitchell	William St-Michel
Josiane Brault	Catherine Gauveau	Karinam Mokaram	Nicolaos Strapatsas
Simon Brière	Keiran Gibbs	Mulry Mondelice	Sophie Strickland
Pierre Brun	Isabelle Gilles	Danielle Mongeon	Hugues Surprenant
Steeves Bujold	Valérie Giroux	Karina Montmigny	Véronique Talbot
Alexandra Burnet	Marc-André Godard	Anne-Gaëlle Morcrette	Pierre Tanguay
Constance Connie Byrne	George Gray	Anna-IsabelleMorency-Bottello	Javier Torres
Jonathan Camirand	Marie-Pierre Grenier	Andréa Morrison	Jeannie Tremblay
Christopher Campbell-Durufilé	Julia Grenon-Savard	Èlène Moussa	Marie-Josée Truchon
Amélie Cardinal	Sofia Guedez	André Muneza	Michèle Turenne
Jacques Casgrain	Sophie Gupta	Anna Myers	Marcela Valdivia
Clara Cecilia	Kether Hayden	Isabelle Nadeau	Nadezdha Vásquez
Marie-Pier Champagne	Sophie Hébert	Irene Ndiaye Artru	Charles-Antoine Verville
Nicole Charron	Aurora María Hernandez	Peggy Nelson	Julie Vincent
Charlotte Chicoine Wilson	Véronique Houde	Arlette Nkurayija	Mike Vinet
Joanne Chriqui	Katérlmbault Emond	Sylviane Noël	Dominic Voisard
Stéphanie Claivaz-Loranger	Ani Isikbay	Marie-Josée Paiement	Élise Voyer
Sébastien Clark	Buschra Jalabi	Carolyne Paquin	Tania Walker
Jean-Sébastien Clément	Chris Jarry	Paul-André Paradis	Richard Weiss
Monsieur le juge Jean-François Clément	Julie Jauron	Marie-Eve Paré	
Laurie Cloutier	Audrey Jean	Audrey Parent	
Luc Côté	Sophie Johnsson	Elisabeth Patterson	
Maude Côté	François Joubert	Andrée-Anne Perreault-Girard	Boris Bistro
Frédéric Cotnoir	Patrice Jourdain	Katryn Peter	Egzakt
Dominique Cright	Peter Kalichman	Marie-Claude Picard	Ferreira Café
Julie Dahan	Geneviève King-Ruel	Catherine Pilote-Coulombe	Groupe Dancause
Philippe Dancause	Manuel Klein	Gaëtan Plouffe	Groupe Hateya Conseil
François Dansereau	Greg Kruppa	Kristine Plouffe Malette	iXmédia
Sylvie Daoust	Denis L'Anglais	Denise Pope	Lassonde
L'honorable Hélène de Kovachich	Lise Laberge	Pierre Poupart	Les petits gâteaux de Marie-Jo
Caroline Deschênes	Lucy-Maude Lachance	Ève-Marie Préfontaine	Moishes
Allison G. Desharnais	Caroline Lafleur	Kim Price	Molson Coors
Amélie Desjardins	Fannie Lafontaine	Éric Primeau	Paul-Mathieu Nicolai
Elysa Desjardins	Michel Lalonde	Tharinda Puth	Restaurant Julien
Claudie Desrochers	Judee Lalonde	Alex Réhaume	Restaurant Shodan
Gail Norah Dorcine	Jean-François Landry	Francisco Reina	
	Jean-Christophe Langlois		

Remerciements

Boris Bistro
Egzakt
Ferreira Café
Groupe Dancause
Groupe Hateya Conseil
iXmédia
Lassonde
Les petits gâteaux de Marie-Jo
Moishes
Molson Coors
Paul-Mathieu Nicolai
Restaurant Julien
Restaurant Shodan

Information financière

États financiers audités

Les états financiers d'ASFC sont audités par les comptables agréés de Raymond Chabot Grant Thornton.

Année financière du 1er juillet au 30 juin

RÉSULTATS

	2012	2011
PRODUITS		
Contributions des membres	45 627	55 130
Contributions publiques et formation	7 330	-
Activités de financement	112 500	119 810
Contributions des bailleurs de fonds	2 659 438	2 949 630
Amort. des apports reportés aux immo	5 658	12 430
TOTAL PRODUITS	2 830 553	3 137 000

CHARGES

Programmes	2 488 807	2 600 263
Autres projets et activités, administration & services	270 290	293 016
TOTAL CHARGES	2 759 097	2 893 279

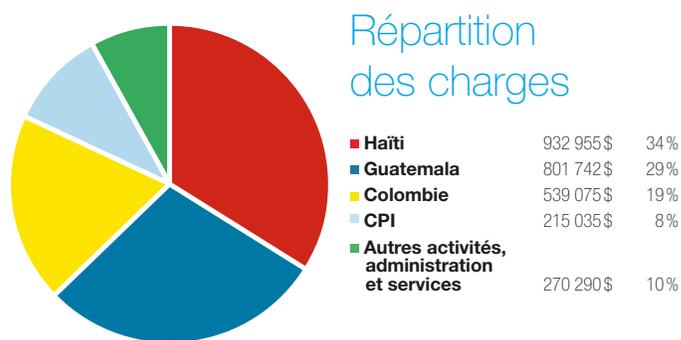
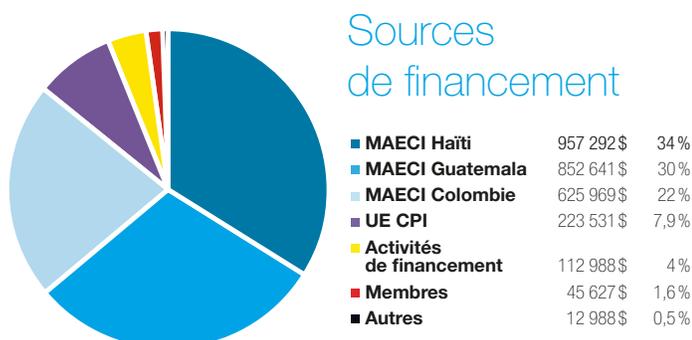
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	71 456	243 721
Actifs nets non affectés au début	301 852	58 131
Actifs nets non affectés à la fin	373 308	301 852

BILAN

	2012	2011
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	500 093	659 440
Débiteurs	850 867	508 989
Frais payés d'avance	11 159	10 479
	1 362 119	1 178 908
Immobilisations	33 142	35 831
TOTAL	1 395 261	1 214 739

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	94 442	97 187
Apports reportés	923 724	805 088
Contributions des membres reportées	-	1 167
	1 018 166	903 442
Apports afférents aux immobilisations	3 787	9 445
	1 021 953	912 887
Actifs nets non affectés	373 308	301 852
TOTAL	1 395 261	1 214 739



Principaux contributeurs

Les programmes d'ASFC en Colombie, au Guatemala et en Haïti sont financés par le Fonds pour la paix et la sécurité dans le monde (FPSM) du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) du Canada.

Le financement du projet Cour pénal internationale (CPI) du programme Colombie d'ASFC a été octroyé à Avocats sans frontières à Bruxelles à concurrence de 80% par la Commission européenne par le biais de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

Le Partenaire sans frontières McCarthy Tétrault et les Partenaires Barreau du Québec et Fujitsu, ont collaboré tout au long de l'année à faire avancer la cause des droits humains. ASFC est très reconnaissante de cet appui considérable.

Spectacle bénéfice d'ASFC 2012

Le 1^{er} mars dernier, environ 350 personnes étaient réunies au Club Soda à Montréal pour le spectacle bénéfice d'Avocats sans frontières Canada (ASFC). L'événement a permis à l'organisation de recueillir des recettes de plus de 100 000 \$.

Sous la présidence d'honneur de madame la juge en chef du Québec, l'honorable Nicole Duval-Hesler, et animé par Gildor Roy, ce spectacle de variétés en a mis plein la vue à l'assistance avec d'impressionnantes performances artistiques de nombreux avocats et avocates, juges et juristes.

La quatrième édition du spectacle bénéfice d'ASFC a été, une fois de plus, une réussite qui a su mobiliser la communauté juridique québécoise autour de la cause des droits humains. Les profits amassés lors de cette soirée haute en couleurs serviront à la mission de justice et de solidarité internationale d'ASFC.



À gauche: Monsieur Gildor Roy et le groupe A4Army chantant *Une autre chambre d'hôtel*

Au centre: Maître Sophie Hébert chante *Today*

À droite: Maître Peter Kalichman interprétant *Solsbury Hill*

En bas: Monsieur le bâtonnier Louis Masson, monsieur le juge Jean-François Clément, Mes Jean-Sébastien Clément et Marie-Ève Paré interprétant *La quête*

Remerciements donateurs

BAILLEURS DE FONDS

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) du Canada



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Union Européenne



PARTENAIRE SANS FRONTIÈRES

- 25 000\$ ET PLUS -

mccarthy
tétrault

PARTENAIRES

- 10 000\$ ET PLUS -

Barreau
du Québec



FUJITSU

MÉCÈNES

- 5 000\$ ET PLUS -

Bell

STIKEMAN ELLIOTT



Wilson & Lafleur
Une tradition à Québec

Justice
Québec



NORTON ROSE

DONATEUR
ANONYME

AMIS

- 1 000\$ ET PLUS -

DONS CORPORATIFS

Autorité des marchés financiers
Banque Nationale
Barreau de Montréal
Barreau de l'Outaouais
Barreau de Québec
BCF Avocats
Blakes Cassels & Graydon
BMO Groupe financier
Borden Ladner Gervais
Cain Lamarre Casgrain Wells
CGI
Davies Ward Philipps & Vineberg
Fonds de solidarité
Fraser Milner Casgrain

Gowlings Lafleur Henderson
Heenan Blaikie
Irving Mitchell Kalichman
KPMG
Langlois Kronström Desjardins
LGS
Melançon Marceau Grenier et Sciortino
Ministère des Finances
Morency Avocats
Osler, Hoskin & Harcourt
Quebecor
Société québécoise d'information juridique
ZSA

DON INDIVIDUEL

L'honorable Claire L'Heureux-Dubé

- 500\$ ET PLUS -

DONS CORPORATIFS

Cabinet Hugues Langlais
Caisse solidaire Desjardins
Centrale des syndicats du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Éducaloi
Hateya Groupe Conseil
Jolicoeur Lacasse
Lavery de Billy
Makivik Corporation
Navigant Conseil LJ Inc.
Paradis Lemieux Francis
Rinoyal Inc.
Robinson Sheppard Shapiro
Shadley Battista
Stein Monast
Woods et associés

DONS INDIVIDUELS

Maître Frédéric Bachand
Maître Éric Downs
Maître Louis François Hogue
Maître Marc Lajoie
Maître Madeleine Lemieux
Maître Pascal Paradis
Maître Claude Tremblay



ASF Canada

Avocats sans frontières Canada

825, rue Saint-Joseph Est, bureau 230, Québec (Québec), G1K 3C8, Canada
T: 1.418.907.2607 • F: 418.948.2241 • info@asfcanada.ca • www.asfcanada.ca